

Un grand MERCI aux entreprises : A2P charpente (Loperhet), Atelier Bois Constructions (Plouhinec), Barré Charpente (Pluguffan), Breizhwood (Plabennec), Delettres charpente (Moëlan sur Mer), GEKA Bois (Le Faouët), Le Corre Menuiserie (Plozevet), MCA Scop (Plonevez du Faou), MJF (Mellionnec), Quilliou (Paule), Tregor Menuiserie Charpente (Lanvellec).

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sur le cycle de 3 ans (baccalauréat professionnel) : Elles représentent un quart du temps de formation. Ces périodes ont pour objectif de développer les compétences requises pour l'obtention du diplôme et de préparer l'élève à son insertion professionnelle.

Elles permettent ainsi aux élèves :

- o d'appréhender les milieux professionnels, leur organisation, leur fonctionnement et leurs contraintes, les relations humaines,
- o de conforter leur projet de formation,
- o de développer leur esprit d'initiative, leur autonomie et la prise de responsabilité.

Les PFMP s'intègrent pleinement dans le parcours de formation des élèves et renforcent ainsi le processus de professionnalisation. Elles contribuent à l'installation d'une alternance pédagogique entre des lieux de formation distincts dans une perspective de co-construction des savoirs et des compétences.

Cette première PFMP permettra également aux élèves de 2nde TCB de mieux connaître le monde de l'entreprise.

*PS : N'apparaissent que les chantiers où les élèves ont envoyé une photo !*

